



# LES MOUTIERS

Hiver 2017

*en Retz*

## La Mer à la campagne

### **PAGE 5**

Le Port du Collet :  
à la croisée des eaux  
et des territoires



Les Jardins de  
**L'Abbaye**



LES  
MOUTIERS-  
EN-RETZ • NANTES

- Aménagement de jardins
- Entretien d'espaces verts
- Terrasses
- Clôtures
- Portails
- Circulations
- Maçonnerie décorative
- Arrosage

PISCINES  
**Magiline**

PISCINES PAR PASSION

Les Jardins de l'Abbaye

**02 40 64 73 56**

[www.magiline.com](http://www.magiline.com)

**BR TAXI**

À  
VOTRE  
SERVICE

LES MOUTIERS EN RETZ

TOUTES DISTANCES  
TRANSPORT MÉDICAUX  
CONVENTIONNÉS  
GARE AÉROPORT

Tél. **02 40 64 72 28**  
Port. **06 80 73 98 35**

**BOURMAUD ROGER**  
13 avenue Jeannette - 44210 PORNIC

*Richard Charrier*

OSTÉOPATHE

PRATICIEN DE LA RECONNEXION

Consultation du lundi au samedi sur RDV en cabinet ou à domicile

*Pour le bébé, l'adulte, le sportif, la femme enceinte*

Domaine du Collet - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
33, rue Maurice Daniel - 44230 SAINT SÉBASTIEN SUR LOIRE

Tél. **02 40 80 95 77 • 06 63 37 80 39**  
[richard.charrier@orange.fr](mailto:richard.charrier@orange.fr)

**latitude**

**COIFFURE**

[www.coiffure-latitude.com](http://www.coiffure-latitude.com)

Les Moutiers - Place de l'église Madame - 02 40 64 66 96

La Bernerie - 3 rue Jean Duplessis - 02 40 82 71 03

Le Clion - 13 place de l'église - 02 40 64 61 31

le Hameau  
du Littoral

PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS  
Route du Bois des Tréans  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Parcelle +  
Résidence de loisirs  
à partir de **65 000 €**

Devenez propriétaire  
aux Moutiers en Retz, à 1,5 km de la plage  
OUVERT  
À L'ANNÉE !



les  
**Chalets**  
de  
**Océan**  
RÉSIDENCES MOBILES DE PLEIN AIR

COMMERCIALISATION - EXPO VENTE :  
Les Chalets de l'Océan - PORNIC  
Tél. **02 40 27 65 83 / 06 74 00 55 54**  
[www.propretairesurlacote.com](http://www.propretairesurlacote.com)

**Boucherie - Charcuterie - Traiteur**



**FURET Père & Fils**  
Laurent et Jonathan

Charcuterie à l'ancienne,  
Boudins, Andouillettes,  
Rillettes, Rillons...

5 place de l'Église Madame  
44760 Les Moutiers en Retz **02 40 82 72 31**

**POISSONNERIE DE LA BAIE**

Spécialiste des  
produits côtiers

Arrivage de la criée  
Du Croisic et de Noirmontier



Présent sur les marchés  
La Bernerie : Mardi - Vendredi  
Pornic : Jeudi - Dimanche  
La Bicochère : Mercredi - Samedi

8 Place de l'Église - 44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ  
Tél. **02 40 64 69 46**



# éditorial

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

En début d'année 2018 vont s'achever les travaux importants de protection prévus dans le cadre du PAPI. Nous devons le respect du processus global à une mobilisation générale de l'ensemble des acteurs. Avec les services de la communauté d'agglomération et un suivi au jour le jour du chantier par Patrick Gillet, le chantier va se poursuivre jusqu'au complet achèvement d'un dispositif qui touche le Port du Collet et notre linéaire de côte depuis le chemin du Lancasteria jusqu'au camping de l'Hermitage. Notre commune bénéficie ainsi de la solidarité de tout un territoire pour une meilleure protection de ses habitants.

L'année 2017 a été aussi marquée par la reprise des investissements sur notre voirie et nos bâtiments. Notre belle salle Jean Varnier a retrouvé une nouvelle jeunesse à la grande satisfaction des nombreux utilisateurs de cet espace convivial.

Des espaces de bureaux ont été aménagés au premier étage de la mairie pour améliorer les conditions de travail d'une équipe administrative dont vous connaissez l'écoute et la mobilisation à votre service. Les services techniques se sont dotés d'un auvent de protection pour nos équipements roulants. Les secteurs de Prigny et des Sables, aux voiries particulièrement dégradées, ont bénéficié d'interventions importantes. Le revêtement fut aussi refait rue du Puits Donné.

L'adoption du budget primitif 2018 sera l'occasion d'une présentation détaillée de l'ensemble des orientations retenues, mais il est d'ores et déjà envisagé de poursuivre les investissements avec une priorité donnée aux voiries jouxtant les travaux du PAPI, de l'Avenue de la Mer au chemin du Lancasteria. Concernant les bâtiments, la bibliothèque dont l'espace devient insuffisant et La Chapelle de Prigny dont les retables et la toiture

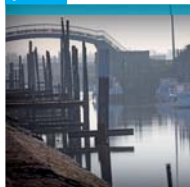
nécessitent intervention, feront partie des priorités.

Nous poursuivrons la mise en synergie des efforts engagés en 2017 pour permettre au groupement forestier d'atteindre le seuil des 4 hectares qui lui permettront de bénéficier de subventions. Dans la même logique, le projet de réhabilitation de la zone ostréicole porté par les professionnels et la commune depuis plus d'un an dans le cadre des financements européens gérés par la Région, devrait pouvoir se concrétiser.

Je vous souhaite à toutes et à tous une fin d'année heureuse et dédie ce bulletin municipal à Jean Yves Jaunet pour l'ensemble des actions importantes qu'il mena au sein de notre conseil en faveur de notre commune et de ses habitants.

Pascale Briand, Maire

p°5



**Le Dossier**  
Le Port du Collet :  
à la croisée  
des eaux et  
des territoires

p°10



**L'ACTION  
MUNICIPALE**

p°18



**LA VIE  
ASSOCIATIVE**

p°24



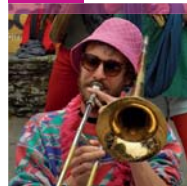
**Les Moutiers  
d'hier à  
aujourd'hui**

p°28



**LES  
INFORMATIONS  
PRATIQUES**

p°32



**Agenda**



# Jean-Yves Jaunet nous a quittés

**Le 17 octobre dernier, Jean Yves Jaunet, conseiller municipal, président de l'association Union nationale des combattants des Moutiers en Retz, vice président de l'UNC 44, nous quittait après une année de lutte courageuse contre la maladie.**

**Un hommage lui a été rendu par Madame le maire le 21 octobre 2017 en l'église des Moutiers, en son nom, au nom de toute l'équipe municipale et de tous les Monastériens :**

*« Mes premiers mots sont pour vous, chère Françoise, pour vos enfants et petit-fils, pour votre famille.*

Je veux vous dire à quel point je partage votre profonde tristesse et votre peine, même si le vide et le désarroi auxquels confronte la disparition d'un être cher restent indicibles.

Nous sommes très nombreux ici réunis pour vous accompagner et rendre hommage à Jean Yves Jaunet, homme de cœur, d'engagement, de courage qui, après une très belle carrière militaire le menant au grade de colonel, a mis ses grandes qualités et ses compétences au service de notre commune et de ses habitants.

Rendre hommage à Jean Yves Jaunet c'est pour moi l'occasion de rendre aussi hommage aux

femmes et aux hommes qui s'engagent au service de la nation. Leur sens de l'intérêt général imprègne chacun de leurs actes et c'était bien ce qui guidait ton action. Aussi, je te suis personnellement très reconnaissante d'avoir accepté de rejoindre l'équipe municipale.

Les moments d'échanges et de réflexions, les discussions que nous avons pu avoir et que j'aurais tant souhaité poursuivre m'ont été extrêmement précieux.

Et je sais combien ce fut le cas pour toute l'équipe municipale.

La clarté de tes interventions, la pertinence et l'équilibre de tes propos, l'autorité naturelle et bienveillante qui émanait de ta personne, nous ont tous marqués.

Tu as donné beaucoup de ton temps à la mission de correspondant défense, à l'amélioration d'un Plan communal de sauvegarde dont nous savons l'importance pour notre commune.

Bien sûr, tu étais le chef d'orchestre des commémorations qui bénéficiaient d'une préparation attentive. Nous garderons tous le souvenir de ta voix qui portait haut le souvenir de celles et ceux que nous honorons en ces occasions et

du rythme que tu donnais à nos Marseillaise.

Dans le cadre des commémorations de la guerre 14-18, tu as aussi élaboré de toute pièce et présenté aux nombreux visiteurs, une très belle exposition rassemblant nombre d'objets et anecdotes.

Ton appui à la bibliothèque et notamment à l'informatique était aussi grandement apprécié et, je n'oublie pas l'information, avec ta participation très active aux éditions municipales que tu enrichissais de textes précis et documentés.

Courageusement tu as continué d'y contribuer au cours des derniers mois, dès que tes forces le permettaient.

Mais bien au-delà de ces champs d'actions spécifiques, c'est bien à l'ensemble de la vie municipale que tu consacrais du temps, beaucoup de temps et nous t'en sommes tous reconnaissants.

Et nous aimions aussi ta gaité. Permettez-moi une anecdote. Jean Yves avait l'habitude de me dire : l'on reconnaît un bon maire à sa capacité d'inviter le temps qui convient à chaque événement. Aujourd'hui je n'ai pu choisir entre la pluie associée à notre



chagrin et le soleil intimement lié à l'espérance. Dieu finalement fit venir en cette matinée toute la diversité du climat que tu aimais : douceur et tempête soleil et pluie.

Au nom du conseil municipal, des personnels qui aimaient tant interagir avec toi, des bénévoles et des associations, au nom des Monastériens et des Monastériennes, je veux dire l'émotion qui est la nôtre de perdre un ami et un acteur important de la vie municipale. Je veux dire aussi notre grande reconnaissance et associer à l'hommage rendu à Jean Yves Jaunet celui de Camille Loquet sa cousine, car c'est bien à eux deux que nous devons des décisions en faveur du patrimoine communal.

Chère Françoise Cher Christophe, Cher Xavier... Je reviens vers vous pour vous adresser mes très sincères condoléances et vous assurer que nous aurons à cœur de poursuivre les actions engagées par Jean Yves pour les Moutiers-en-Retz. »



**Intervention de Monsieur Jean-Charles ROLLAND, président départemental de l'UNC 44 prononcée lors des obsèques de Monsieur Jean-Yves JAUNET, vice-président de l'UNC 44.**



*Mon Colonel,*

*« Je n'appellerai pas Jean-Yves par son grade. Nous ne l'avons jamais fait sauf en plaisantant.*

*Je ne commencerai pas maintenant.*

*Jean-Yves était notre camarade et bien plus notre ami au sein de notre Conseil d'Administration qu'il a rejoint en 2013.*

*Simple administrateur, si ce mot de simple peut s'appliquer, il est devenu Secrétaire adjoint puis Vice-président en charge des associations du Pays de Retz.*

*Ce n'était pas une mince affaire. Il n'a pas accepté cette tâche sans opposer son manque de disponibilité. Mais nous avons insisté après avoir apprécié ses qualités et finalement il a accepté pour nous rendre service, un mot qui pour lui avait une forte signification. Ce fut une très bonne décision pour nous tous.*

*Cela ce sont les fonctions officielles, mais il en a eu d'autres, plus internes, dans les commissions ou les organisations de manifestations diverses, dans lesquelles son sens de l'écoute, son expérience professionnelle et personnelle, sa capacité d'apaiser les tensions, sa maîtrise de la discussion et sa volonté d'être toujours positif, ont été très précieux.*

*Peu soucieux d'occuper le devant de la scène, sans pour autant faire preuve d'une modestie exagérée, le sourire aux lèvres, la répartie aimable voire plaisante, il a été tout d'abord un bon camarade, puis un très bon camarade pour devenir un ami dont la présence était recherchée.*

*Ce fut une grande chance de l'avoir connu et écouté.*

*C'est pour nous tous, une profonde désolation de savoir que nous n'entendrons plus son grand rire.*

*Nous partageons tous votre grande tristesse avec sa disparition et le vide qu'il va laisser dans sa famille mais son souvenir nous aidera tous et nous savons avec l'Adieu que nous faisons dans cette église qu'il sera toujours parmi nous et qu'il vous aidera.*

*Soyez assurés de toute notre sympathique affection dans cette épreuve. »*

**BAR \* TERRASSE \* OUVERT À L'ANNÉE**  
**RESTAURANT TRADITIONNEL**

**SPÉCIALITÉS**  
**GRENOUILLES ET ANGUILES**  
**FRITES MAISON**

**JOURNÉE À THÈME**  
**LE VENDREDI**

**Le Port du Collet**  
**44760 Les Moutiers-en-Retz**  
**02 40 21 10 27**

**la Maison DE L'ECLUSIER**



**Huître Vendée**  
**Atlantique Dupont**

**Vente au détail ou en gros**  
**sur le site de production (de 9h à 18h30)**  
**ou sur les marchés locaux**

**Zone Ostréicole de Lyarne - 44760 Les Moutiers en Retz**  
**Tél. 06 40 72 19 04 - 06 82 78 19 78**  
**huitre-vendee-atlantique-dupont.com**



**La Bonne Auberge**  
*Valérie et Thibault Bailly*

**Gastronomie et Convivialité**  
 Ouvert toute l'année

**Salles pour séminaires - Repas de famille**  
**Terrasse ombragée**

**5 Avenue de la Mer**  
**44760 Les Moutiers en Retz**  
**Tél. 02 40 82 75 43**  
**www.labonneauberge.eu**



**DOMAINE DU SILLON CÔTIER**

**Nicolas FERRÉ**  
*Vigneron récoltant*

**1<sup>ER</sup> CHEMIN DE TRÉLEBOURG**  
**44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ**  
**Tél. : 02 40 64 77 29**  
**www.domaine-sillon-cotier.com**



**Café du Vignoble**

**8 place de l'Eglise Madame**  
**44760 LES MOUTIERS**  
**Tél. 02 40 64 69 00**

**EARL ANTHONY ÉCHARDOUR**  
**LA FERME DU MOULIN DE BELLEVUE**

**Ouvert :**  
 Lundi, mercredi, jeudi : 14h30-18h30  
 Mardi : 16h30-18h30  
 Vendredi, samedi : 11h30-18h30

- Élevage de vaches, porcs, moutons, volailles, lapins
- Production de légumes frais de saison, de fraises
- Œufs de poules et canes
- Vente directe à la ferme dans le magasin ou sur commande

**Elevage et production naturels à la ferme**

**Moulin de Bellevue - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ**  
**Tél. 02 40 64 39 18**



**Maître Thierry ROBVEILLE**  
**Notaire**

**LES MOUTIERS EN RETZ**  
 Maison avec terrain de 760m<sup>2</sup> comprenant un séjour, une cuisine, 2 chambres, salle d'eau, wc et garage.  
**Prix - 155 872 euros (Frais de négociation inclus)**

**LES MOUTIERS EN RETZ**  
 Maison avec jardin de 500m<sup>2</sup> comprenant un séjour ouvert sur cuisine aménagée, une salle de bains, 2 chambres, wc, garage, débarras, petite pièce au dessus.  
**Prix - 171 320 euros (Frais de négociation inclus)**

**1, rue de la Gare - 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ**  
**Tél. 02 40 21 40 02 - Fax 02 40 21 46 17**

**BOURGNEUF AUTOMOBILES**  
*Agent*

**RÉPARATION TOUTES MARQUES**  
**VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**

**Nouvelles technologies :**  
 climatisation, air-bag, injection, entretien...  
 Pré-contrôle technique gratuit

**Z.A. des Jaunins - 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ**  
**02 40 21 92 70**  
 bourgneuf.automobiles@wanadoo.fr

**RENAULT**  
 La vie, avec passion





## Le Port du Collet : à la croisée des eaux et des territoires

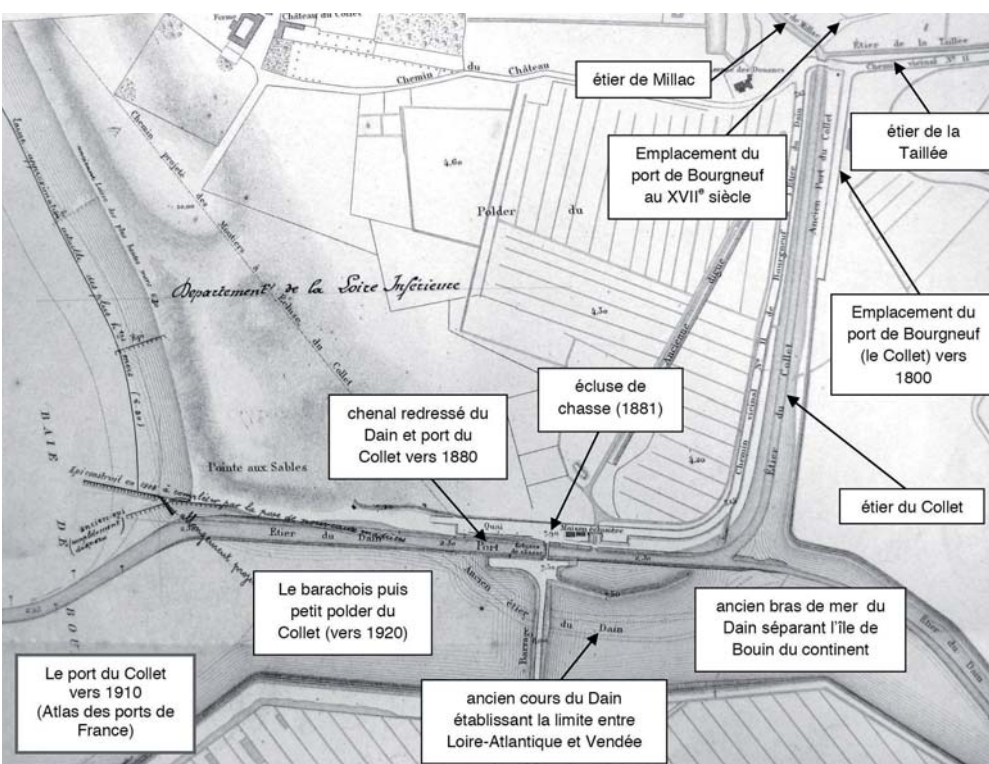
### De Bourgneuf aux Moutiers, les pérégrinations d'un port

Lieu de perpétuelle mutation, le Collet est né du sable et des eaux. L'intense production de sel au Moyen Âge, nécessite l'implantation d'une multitude de petits ports aux débouchés des étiers. L'un d'eux est le port de

Millac sur l'étier du même nom (on l'appelle aussi étier de la charreau blanche) qui descend de Prigny. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le port de Bourgneuf est installé près de la confluence actuelle des étiers de Millac et de la Taillée, en arrière du moderne

vannage de Millac. Il possède alors d'importants chantiers de construction navale. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le colmatage des rives impose aux riverains de creuser un canal au travers de l'estran, ce sera l'étier du Collet, parfois appelé aujourd'hui chenal de Millac. Le port de Bourgneuf se déplace sur la rive gauche de cet étier et y demeure jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Face à l'envasement croissant de l'ancien bras de mer séparant Bouin du continent, un nouveau déplacement du port est décidé. Il est installé sur la rive droite de l'étier du Dain, survivance du bras de mer, en aval d'une nouvelle écluse construite en 1881. Le port est désormais sur le territoire des Moutiers !

Éternel mouvement de l'histoire, le nouveau port amont des années 2000 avec ses pontons flottants, retrouve la rive abandonnée par le port de Bourgneuf dans les années 1800.



### Le port du Collet aujourd'hui

Ce petit port d'échouage, pittoresque, plein de charme, qui se trouve au cœur du marais Breton et de la Baie de Bourgneuf rassemble une multitude de particularités.

Il est situé sur trois communes, trois communautés de communes et deux départements et présente deux aspects différents

mais complémentaires. Le port amont, relativement récent, plus «moderne» où les bateaux sont accostés sur des pontons flottants. La partie «historique» située en aval de la passerelle, ancienne écluse, a conservé ses estacades en bois et ses cabanes et a quelques fois été qualifiée de « petit port chinois ». Elle date des années 1880. C'est le seul port de ce type en Loire

Atlantique, son aspect se rapproche de certains ports vendéens comme celui du Bec.

La configuration hydraulique du Port du Collet et l'implantation des places d'accostage des bateaux sont également particulières.

Le nouveau port amont, dans sa première zone, a été implanté



dans le chenal de Millac (ancien étier du Collet) où convergent, au niveau des vannages du même nom, la charreau blanche (ou étier de Millac) qui sépare les communes des Moutiers et de Villeneuve et l'étier de la Taillée descendant de Bourgneuf. Dans cette zone les pontons se situent sur la rive gauche appartenant à la commune de Villeneuve-en-Retz.

Dans la deuxième zone du nouveau port, après la convergence du chenal de Millac et du fleuve côtier du Falleron (ancien bras du Dain), les pontons sont implantés rive droite. A noter que la quasi totalité des deux rives de cette partie est située sur la commune des Moutiers.

Dans le port créé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en aval de la passerelle, les estacades sont situées sur les deux rives. D'aucuns pensent que le milieu du chenal marque la frontière avec la Vendée, il n'en

est rien. La rive droite est sur la commune des Moutiers mais aussi la rive gauche jusqu'au *barachois*<sup>1</sup> (enclave qui permet l'échouage de quelques petits bateaux) à partir duquel débute la commune de Bouin.

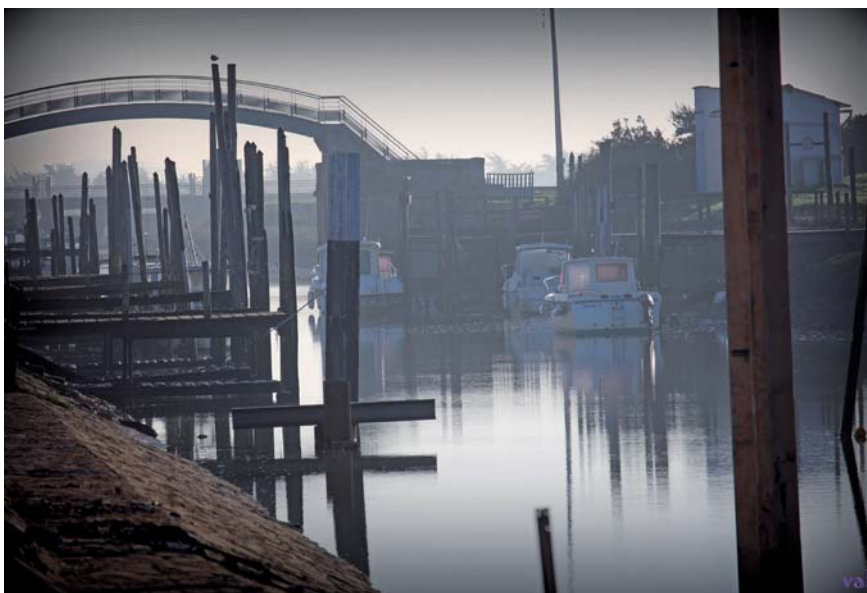
En fait la frontière entre les deux départements correspond au tracé ancien de l'étier du Daim qui séparait autrefois l'île de Bouin du continent.

Du fait de son emprise administrative sur différents territoires le port est géré par un syndicat intercommunal le SIVOM *Bourgneuf Les Moutiers du Port du Collet*, où siègent cinq élus de chacune des deux communes de Loire Atlantique.

Le port dispose de quarante places sur pontons dans sa partie amont accessibles aux bateaux de longueur inférieure à huit mètres, et de cinquante et une estacades dans l'ancien port.

Les places sur pontons sont en location, par contre les estacades sont construites par les titulaires d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public portuaire délivrée chaque année par le SIVOM. Les cabanes sont également sous le régime de l'AOT. Le nouveau et l'ancien port disposent chacun d'une cale de mise à l'eau.

Parmi les activités économiques des ports de Bourgneuf, l'exportation du sel, la construction navale et le transport de fret ne sont plus que des souvenirs dont seules les archives portent témoignage. La pêche ne subsiste plus au Collet qu'au travers de l'activité limitée des *civelliers* et par l'heureuse initiative d'un marin pêcheur. Après les espoirs déçus de la mytiliculture<sup>2</sup>, l'ostréiculture prend son élan aux Moutiers à la fin des années 1970<sup>3</sup>. L'évolution des techniques de vente fait entrer la profession dans le troisième millénaire.



<sup>1</sup> L'usage local donne le nom de « barachois » à cette extension du port par analogie avec les lagunes côtières où l'eau pénètre à marée haute qui portent ce nom (nom d'origine basque passé dans le vocabulaire acadien). Le nom a pu aussi désigner l'extrémité de l'étier du Dain au sud du chenal qui ne sera poldérisée qu'au XX<sup>e</sup> siècle (petit polder du Collet).

<sup>2</sup> Dans les années 1970, « Moule Export » est présenté comme la plus grosse installation européenne pour cette activité.

<sup>3</sup> Voir le dossier consacré à « l'Huitre aux Moutiers » dans le bulletin municipal de l'été 2016.





## La pêche aux civelles



Civilliers accostés au port du Collet

Le port du Collet est un port de pêche et de plaisance. L'action de pêche est interdite dans les limites administratives du port sauf pour les pêcheurs de civelles qui disposent d'une autorisation spécifique délivrée par le SIVOM.

Rappelons que les larves d'anguilles naissent dans la mer des Sargasse et arrivent sous forme de civelles sur les côtes africaines et européennes.

Le déclin de la population de civelles est observé depuis de nombreuses années d'où la mise en place d'une réglementation européenne instaurant des quotas et imposant un pourcentage important de captures pour le repeuplement.

La pêche peut avoir lieu du premier décembre au trente avril, pour ce faire, des tamis au maillage fin sont accrochés sur chaque côté du bateau, lorsque les tamis sont relevés les civelles pêchées sont mises dans un vivier.

Des quotas de capture de civelles sont attribués aux pêcheurs professionnels, seuls autorisés à pêcher, pour la consommation et pour le repeuplement. Ils peuvent être augmentés au cours de la campagne de pêche en fonction du volume de la population de civelles. Ces pêcheurs doivent renseigner quotidiennement les services de l'état des quantités de civelles pêchées pour la consommation et le repeuplement. Malheureusement les pêcheurs professionnels voient un braconnage de plus en plus important s'installer allant à l'encontre de la préservation de l'espèce.

## Du pêcheur au consommateur

Depuis 2015, Gaylor et Yannick le Cornec vendent leur pêche sur le port du Collet.

Le Kerthilou est un petit chalutier de 10 tonnes qui navigue de Belle-Île à la baie de Bourgneuf,

on le voit chaque année aux fêtes du Collet. Gaylor, ancien habitant des Moutiers, a souhaité réserver la vente de sa pêche à notre commune. Quoi de plus naturel alors que de choisir ce site

alliant authenticité et dynamisme touristique pour y proposer une production pleine de fraîcheur.

Gaylor et Yannick sont au port du Collet chaque samedi matin d'avril à décembre, dès 8h30.



Le Kerthilou



Samedi matin au port du Collet



## Des huîtres jour et nuit !

Autres professionnels de la mer sur le port : les ostréiculteurs. Ils utilisent préférentiellement pour descendre leur bateau la cale Jean Mounes de l'ancien port.

Le principal point de vente sur le port est à l'origine d'une innovation unique dans la région. La commune des Moutiers est en effet en pointe dans l'activité commerciale liée à l'ostréiculture grâce à l'initiative d'Yvan Avril qui met à la disposition de ses clients, au Collet, un distributeur d'huîtres.

Cet équipement automatique réfrigéré permet l'accès 24H/24 à ce produit apprécié de notre terroir.

C'est le sixième appareil installé en France et le seul dans la région Pays de la Loire.

Cette installation délivre des paniers d'une ou deux douzaines d'huîtres de calibre 2 à 4, elle ne fonctionne qu'en dehors des heures d'ouverture du magasin. Le règlement est possible au moyen d'une carte bancaire.

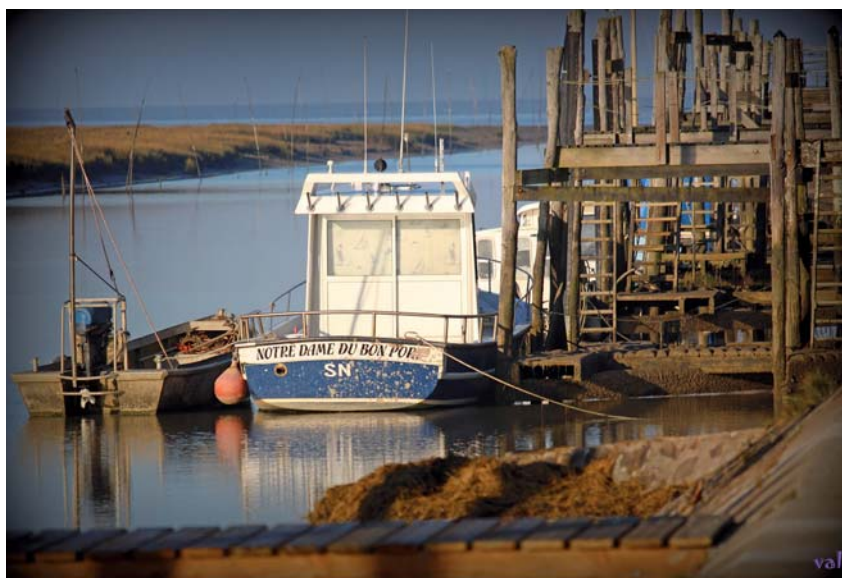


M. et M<sup>me</sup> Avril devant le nouveau distributeur d'huîtres au port du Collet.

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 17h30, le samedi et le dimanche de 9h30 à 12h.

 **Huitres-Yvan-Avril**

## Un développement durable et raisonné



Le port du Collet et son environnement immédiat sont des lieux magiques façonnés par les éléments et l'action de

l'homme. La Pointe au sable et la grande vasière, l'espace naturel et le marais, les polders vendéens, le bassin versant, forment l'écrin

d'un port en perpétuelle évolution. La nécessité de le défendre contre la mer a conduit à la réfection en cours d'infrastructures endommagées par des événements climatiques qui ont marqué les esprits. Les travaux, comme l'activité économique, se veulent aujourd'hui soucieux d'équilibres naturels. D'anciens espaces jadis dédiés à l'économie locale sont dorénavant affectés à l'animation touristique, qu'elle soit gastronomique ou culturelle.

Le port du Collet, lieu de rencontre des eaux et des territoires, avec tous ceux qui en assurent la sauvegarde et les usages, est sur le chemin d'un développement durable et raisonné.

## Recherche de photos du port du Collet

Afin d'enrichir son exposition estivale sur « la création du port du Collet d'hier à aujourd'hui » le groupement de sauvegarde du port du Collet (GSPC) recherche des photos de 1950 à 2000 montrant l'activité du port : pêche à la civelle, pêche à pied, bateaux, pêcheurs ... (à l'exception des cartes postales). Ces images seront scannées et restituées immédiatement.

**Contact : Christian Ferré, tél. 02 40 21 90 98 ou 06 83 80 54 66.**

**La Cave Saint Bernard** *Ambiance Bistrot, Cave!*  
**BAR À VINS**  
 Grands vins de France, régionaux...  
 Grands whiskies - bières belges

Orangeland :  
 automate à  
 oranges pressées

Prenez le  
 temps d'un  
 BON moment

Lauréat  
 CCI Saint-Nazaire  
 mon commerce  
 à des idées

Ouverture  
 du mardi au samedi  
 10h-15h & 17h-22h  
 Dimanche jusqu'à 15h.

**09 86 29 35 85 / 06 15 96 37 78**  
 5<sup>ter</sup> place de l'Eglise Madame - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

**PROXI SUPER**  
 SERVICE

**OUVERT 7j/7**

Du lundi au vendredi :  
 9h-12h30 et 16h-19h30  
 Samedi : 9h-13h et 16h-19h30  
 Dimanche : 9h-13h  
 Juillet et Août : 8h30 à 20h  
 SANS INTERRUPTION

**02 51 74 61 88 - Les Moutiers en Retz**

**Nadine Fleurs**  
*La maison du végétal*

Toutes Compositions  
 Florales

Route de Machecoul  
**44580 BOURGNEUF en RETZ**  
**02 40 21 49 23**  
 www.nadinefleurs.fr

VENTE  
 AUX  
 PARTICULIERS  
 DU LUNDI  
 AU  
 DIMANCHE MIDI  
 Tél : 02 40 21 49 23

ETS. Horticole  
 Claude Masson

**Centre Hippique de la Mer**  
 Equitation chevaux et poneys

Brigitte GUILLOU

Stages - Cours  
 Promenades et randonnées

38, route du Collet - 44760 Les Moutiers-en-Retz  
 Tél. 02 40 64 64 51 - Port. 06 80 84 27 12  
 centrehippiqueedelamer@orange.fr  
 www.centrehippiqueedelamer.ffe.com

**SERVICES À LA PERSONNE** *Une main tendue pour chacun*

Déduction d'impôt  
**50%**

services à la personne

Les prestations proposées : ménage, repas, courses, garde d'enfant de + de 3 ans, soutien scolaire, aide à la personne âgée et/ou dépendante

Tél. 02 51 74 54 72 • Port. 06 27 61 58 11  
 mail : unemaintenduepourchacun@sfr.fr - www.unemaintenduepourchacun.com  
 2 bis, rue du Pré Vincent - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

**Les Délices de l'Air Marin**

Glaces, Sorbets & Desserts glacés  
 fabriqués à la ferme

Vente directe ! Magasin à la ferme

Gwendoline ROCHER - 06 32 50 54 80  
 GAEC L'AIR MARIN - 2 bis, La Fradouillère  
 44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
 delicesairmarin@orange.fr - www.delicesairmarin.com

**VIVRE ICI GUEFFIER IMMOBILIER**  
 3 agences à votre service

5 rue Georges Clemenceau • PORNIC  
 44760 LA BERNERIE 02 40 82 07 67  
 02 40 82 70 46 • THARON-PLAGE  
 www.gueffier-immobilier.com 02 40 39 46 98

**ACHAT - VENTE - GESTION**  
**LOCATION - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS**

**ARTISAN BOULANGER • PÂTISSIER**

Nathalie et James Mellerin

**02 40 82 75 47**

11, rue de l'Abbé Baconnais - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ



## L'Action municipale

### Le Conseil Municipal des Enfants 2017/2018



« Le Conseil Municipal des Enfants est un lieu de débats où l'on définit des types d'actions avec l'aide des adultes [...] l'objectif étant l'amélioration permanente de la vie aux Moutiers en Retz depuis les petits jusqu'aux aînés... »

Par ces mots, le 10 novembre, Madame Le Maire, entourée des membres de la commission vie scolaire, a débuté l'installation du

nouveau conseil municipal des enfants : 14 élèves du CM1 et CM2 qui, tour à tour, se sont présentés et ont énoncé les projets collectés auprès de leurs camarades :

« Rénover l'observatoire du marais et le petit pont... »

« Installer plus de poubelles et des racks à vélos près de la plage »

« Prévoir un nettoyage des plages »

« Construire une salle de sport »

« Prévoir une randonnée à pieds ou à vélo pour découvrir le patrimoine de la commune »

La première séance de travail a eu lieu le 17 novembre pour répartir les jeunes citoyennes et citoyens

dans les commissions solidarité, environnement, sport et culture ; voter les projets qui seront réalisés pendant l'année scolaire et préciser les premières actions de solidarité : distribuer les ballotins de chocolat lors du repas des aînés et participer, avec l'aide des adultes, au portage des colis de Noël.

La liste des jeunes conseillères et conseillers :

Awen Alexandre, Luka Couprie; Mahé De Couesbouc, Cerise Durand; Ambre Gauthier, Gabin Gouffé Bournet, Mélissa Henry Froger, Arabelle Jouin, Mélody Pierre, Clémence Pinson (absente sur la photo), Lili Makhoulouf, Emà Romien Petit, Louna Saint Ellier, Lucas Schwein.

### Une belle journée d'amitié



Le 24 novembre 2017, Madame Le Maire, entourée de son conseil municipal, a accueilli les aînés pour le traditionnel repas de Noël. 136 convives ont pu apprécier ce repas festif animé par Jan Max Boursset.

Un échange chaleureux entre les Monastériens et les enfants du conseil municipal, qui leur ont remis un ballotin de chocolat, a clôturé cette journée d'amitié.

### Cérémonie des vœux 2018

La cérémonie des vœux se déroulera le dimanche 7 janvier 2018 à 11 heures Salle Jean Varnier.

Madame Le Maire et son Conseil Municipal seront heureux de vous y accueillir.





## Les travaux dans la commune

Deux chantiers viennent de s'achever dans notre commune, et sur le littoral, les travaux réalisés dans le cadre du programme d'actions et de prévention contre les inondations (PAPI) ont pris leur vitesse de croisière, ils s'achèveront en fin d'hiver.



**La rénovation de la salle Jean Varnier** a été décrite dans l'Écho de l'automne. De nouvelles teintes sur les murs et les huisseries, un plafond plus clair, des éclairages modernes lui donnent un aspect contemporain plus propice à la convivialité des événements municipaux, des activités associatives ainsi que des événements familiaux et privés qui s'y déroulent.

**Un nouvel auvent pour les services techniques** est venu compléter les installations. Il permet le stockage du matériel volumineux nécessaire à l'entretien des espaces publics



Sur le littoral et au port du Collet, **les travaux de défense contre la mer** débutés en septembre se

poursuivent. Au Collet, le phasage délicat entre mise en place des palplanches et démontage –

remontage des estacades se passe dans de bonnes conditions. Le chemin du Lancastria a été rehaussé pour freiner naturellement les franchissements marins. Un nouveau vannage est réalisé en amont du coëf Baraud. Du boulevard de l'Océan à l'Hermitage, la mise en œuvre du mur chassermer est en cours ainsi que celle des murs arrière qui bénéficieront d'un parement de pierre sur chaque face. Sur certains secteurs de la digue, le remplacement des palplanches de pied de perré s'est avéré nécessaire.

Ces travaux nécessitent la compréhension de chacun et le respect des interdictions de passages rendues nécessaires pour le déroulement des différents chantiers répartis sur notre littoral.



Travaux de défense contre la mer : mise en place du nouveau mur chasse-mer boulevard de l'océan



## Les commissions

### Commission ANIMATION-TOURISME

#### Une saison atypique mais globalement satisfaisante

Le 30 octobre dernier, la traditionnelle réunion bilan de saison a réuni élus et personnel communal, une représentante de l'office intercommunal de tourisme (OTI) de Pornic, les professionnels et les représentants d'associations des Moutiers.

Après la présentation générale du bilan touristique de la saison par l'OTI, madame le maire a présenté les données communales : animations communales, associatives et commerciales, ainsi que les activités proposées par la bibliothèque municipale.

Le bilan communal est caractérisé par une programmation variée (musicale, culturelle, patrimoniale et environnementale, sportive ou ludique, gourmande avec les balades et les marchés). Les offres de restauration sur la place, le marché artisanal, les vide-greniers et les bourses aux échanges ont complété cette offre, avec une contribution très importante des associations et des commerçants qui ont



proposé de nombreux concerts. Une météo très capricieuse a eu une incidence sur le déroulement et la fréquentation de nombreuses animations.

Une enquête, adressée aux 25 associations et 29 commerçants et logeurs de la commune n'a obtenu que 8 retours. Ces derniers font apparaître des remarques quant aux incivilités telles qu'une vitesse excessive des véhicules dans le bourg, des stationnements « sauvages » et un non-respect des piétons. Constatons que cette dernière remarque doit être mise en rapport avec la mise en place d'une « zone rencontre » sur la

place de l'Église Madame où le piéton bénéficie d'une priorité sur la chaussée. Des efforts restent à faire dans l'usage commun de l'espace public.

Les nuisances sonores nocturnes et les dégradations sont également constatées. La présence d'un ASVP est jugée positivement eu égard à la limitation de ces incivilités.

Les animations proposées ont été appréciées et les groupes jugés de qualité. Pour certains, une soirée supplémentaire en fin de saison aurait été la bienvenue.

Une saison étrange mais globalement satisfaisante ?

### Commission INFORMATION

C'est avec beaucoup d'émotion que la commission Information a repris ses travaux afin de préparer ce bulletin municipal. Malgré la maladie, notre collègue et ami Jean-Yves Jaunet a participé à nos travaux tant que la maladie lui a laissé quelques répit. Le dernier bulletin estival a bénéficié de ses suggestions, améliorations et corrections. Prendre son travail au sérieux mais ne pas se prendre au sérieux, telle était la règle de

celui dont nous n'oublierons pas les coups de gueule et les éclats de rire.

Cette revue municipale est la dernière du cycle 2015-2017. La prochaine publication paraîtra pour l'été 2018 dans une présentation renouvelée. Elle continuera de bénéficier de l'appui de nos commerçants et artisans.

Le premier semestre 2018 sera consacré à la préparation d'un

nouveau site Internet. Offrir aux Monastériennes et Monastériens une information clairement et facilement accessible, associer les acteurs locaux, faciliter et harmoniser le travail des services, valoriser l'identité et le cadre de vie de la commune, tels sont quelques uns des objectifs de ce nouveau site qui devrait être disponible sur l'écran de vos ordinateurs, tablettes et smartphones en juin prochain.



## Bibliothèque municipale et espace Émile Boutin



Cet été, les balades de Monique Albert en juillet et en août, ont eu comme toujours beaucoup de succès. Une nouvelle boîte à livres a été installée au Pré Vincent, elle connaît un vif succès.

Le thème de l'été : Faune et flore en Loire-Atlantique, a été décliné sous trois aspects :

- Une importante sélection de livres prêtés par la BDLA (bibliothèque départementale de Loire-Atlantique) complétant notre fonds.
- Une balade sur la dune du Collet à la découverte de la flore proposée par Pierrette David.
- Une exposition sur ce thème avec le concours de D'Clic en Retz.

Cet été a également vu les premières rencontres littéraires des Moutiers en Retz avec trois auteurs régionaux venus présenter leur dernier ouvrage. Une soirée a réuni de nombreuses familles d'estivants et de résidents des

Moutiers en Retz autour de jeux originaux proposés par Fabien Provost. En août, une exposition de photos emblématiques et insolites des Moutiers a été proposée par la bibliothèque en collaboration avec l'association D'Clic en Retz.

La rentrée de septembre a été marquée par deux événements : la participation aux journées du patrimoine avec une exposition photos sur la place de l'église illustrant les *Fêtes et cérémonies des Moutiers*. A cette occasion, nous avons pu compter sur la participation active de Jean-Pierre Pilet et Jean-Luc Guérin ainsi que sur celle de nombreux Monastériens.

L'habitude est prise maintenant de retrouver Ursula Berner, une fois tous les deux mois le vendredi, autour d'un apéro littéraire. Les dernières rencontres ont eu lieu le 20 septembre et le 15 décembre.

Dans le cadre de *Bibliothèques en fête*, les bénévoles ont proposé durant le mois d'octobre, des animations hebdomadaires sur le thème des *explorateurs* :

- une soirée lecture au clair de lune à la plage du Pré Vincent d'extraits de livres de Jules Verne suivie d'un apéritif marin
- une soirée conférence et témoignages proposée par Ursula et Alain Tanguy évoquant les voyages de James Cook dans l'Espace Émile Boutin
- une exposition de répliques en bois d'instruments de navigation dans la salle des Magiciens proposée par l'association nantaise Méridienne, complétée

par une conférence sur l'épopée de Christophe Colomb.

- la semaine suivante, Olivier Sauzereau a embarqué les Monastériens, venus nombreux à la salle Jean Varnier, dans le monde de Jules Verne.
- pour terminer, Mélanie et Laurent ont proposé un voyage sonore de Reykjavik à Istanbul.

Tous ces événements étaient illustrés par une exposition, dans le hall, dont une partie a été réalisée par les enfants participant aux TAP. Les livres prêtés par la BDLA sur le thème des explorateurs ont été très empruntés.

La jeunesse n'a pas été oubliée : un mercredi après-midi, les enfants ont réalisé des expériences scientifiques et ludiques, trouvées dans des livres de la valise sciences.

Le prix littéraire des *Jeunes lecteurs du bord de mer* a débuté pour les enfants de GS, CP et CE1 de l'école Éric Tabarly.

Décembre est sous le signe du petit reporter d'Hergé avec l'exposition : *Les trésors de Tintin*, et un prêt de livres par la BDLA.



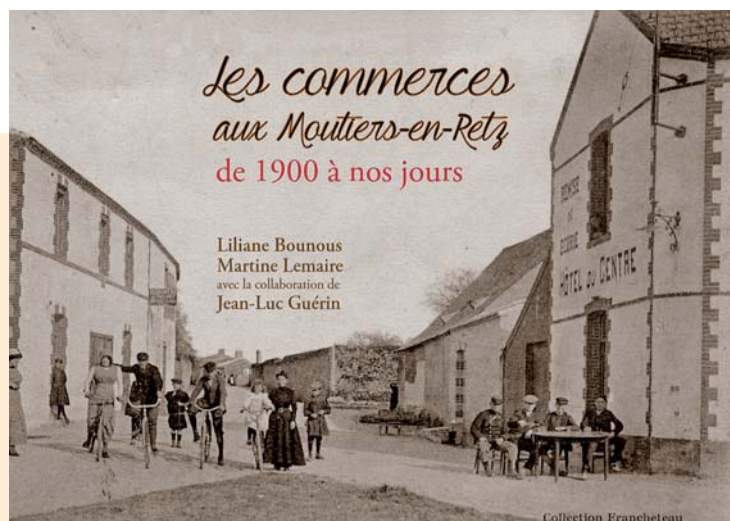
Rencontre littéraire avec trois auteurs : Catherine Boivin, Jean-Jacques Lujan, Teodoro Gilabert.



## L'Action municipale

### Les commerces aux Moutiers de 1900 à nos jours

Le 17 décembre, lors du Marché de Noël, la bibliothèque a présenté sur son stand le dernier ouvrage réalisé à son initiative : *Les commerces aux Moutiers de 1900 à nos jours*. De coût modeste (15€) il est le fruit d'un long travail de recherches, d'abord présenté lors d'expositions et complété par les témoignages de nombreux Monastériens. Faites bon accueil à cette publication disponible à la vente aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



### La bibliothèque se modernise

Afin de faire face à une affluence croissante et à l'augmentation de l'offre aux lecteurs, la bibliothèque municipale des Moutiers va se doter de nouveau matériel et d'un nouveau système de gestion informatique. Leur mise en œuvre nécessitera la fermeture de la bibliothèque durant une semaine en janvier ou février. Les bénévoles demandent toute leur indulgence aux visiteurs de la bibliothèque dans cette période de modernisation.

### Appel à documents et témoignages

Afin de préparer une exposition et un nouvel ouvrage, la bibliothèque des Moutiers a besoin de votre collaboration. Elle recherche tous documents, témoignages, photos, cartes postales, gravures, reproductions concernant :

- *Les séjours de Marie Laurencin aux Moutiers*. Célèbre artiste-peintre, amie de Picasso et Apollinaire, elle se réfugie aux Moutiers en 1940 et y revient en 1948.

Merci de contacter : **Catherine au 06 70 19 56 42**  
**ou Isabelle au 06 38 26 56 96**

- *L'agriculture, l'ostréculture et l'artisanat aux Moutiers de 1900 à nos jours*. Après l'histoire des commerces paraissant en cette fin d'année, la bibliothèque prépare un nouvel opus de l'histoire économique de la commune.

Merci de contacter : **Martine au 06 07 27 80 60**  
**ou Liliane : [liliane.bounous@orange.fr](mailto:liliane.bounous@orange.fr)**

## Les Vacances des Farfadets



Durant les vacances d'automne, les petits et grands farfadets ont pu découvrir et réaliser une multitude d'activités. Durant la première semaine, ils ont découvert la recette du pain, vieille de plusieurs décennies, et délivrée par le talmelier, Jean du Puy.

Ils ont ainsi récolté tous les ingrédients, et ont profité du passage d'Annick et de Georgette la poule, pour réaliser de délicieux pains !

Repus, ils ont pu aborder la fête d'Halloween avec une féroce envie d'effrayer les Monastériennes et les Monastériens, et notamment les commerçants, qui ont préféré leur offrir des bonbons plutôt que de subir de mauvais sorts...





# Délibérations du conseil municipal

## DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017

### I – COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU MAIRE

#### 1.1 – DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur Patrick BERNIER, Premier Adjoint, présente les renoncements au Droit de Préemption Urbain exercés en Juin, Juillet et Août 2017.

Le Conseil Municipal en prend acte.

#### 1.2 – CONTRAT DE LOCATION D'UN LOGEMENT VIDE À USAGE D'HABITATION

L'Assemblée est avisée de la conclusion d'un contrat de bail – à la date 1er Août 2017 – pour la location de l'habitation communale située 20 Rue de l'Abbé Maillard.

Le Conseil Municipal en prend acte.

#### 1.3 – INDEMNISATION SINISTRE ÉCOLE PUBLIQUE TABARLY

L'Assemblée est informée que la proposition d'indemnisation présentée par la SMABTP dans le cadre du contrat dommages-ouvrage souscrit pour la construction de l'école publique Tabarly a été acceptée pour la somme globale de 3 600 € (porte coupe-feu, infiltration classe 1 et défaut de tenue du mobilier bois suspendu).

Le Conseil Municipal en prend acte.

### II – AFFAIRES FINANCIÈRES

#### 2.1 – REMBOURSEMENT EXCEPTIONNEL D'ARRHES – LOCATION SALLE JEAN VARNIER

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des administrés ont dû annuler la location de la petite salle Jean Varnier, réservée le Samedi 5 Août 2017, suite à un décès.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE**, à titre exceptionnel, de procéder au remboursement des arrhes versées, d'un montant de 76,50 €.

#### 2.2 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

##### 2.2.1 – Au titre des contrats territoires-Région 2017-2020

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par la Région des contrats territoires sur la période 2017-2020.

La commune des Moutiers en Retz a souhaité prendre rang pour deux opérations.

##### 2.2.1.1 – Travaux d'aménagement et de sécurisation de différentes rues

L'une concerne les travaux d'aménagement et de sécurisation de différentes rues - Axe stratégique « Développer une

politique d'aménagement et de développement durable » - Thématique "Promotion d'un développement durable du territoire ».

L'opération consiste principalement à sécuriser les voies en réparant, d'une part, les accotements et le revêtement, et d'autre part, en réalisant un plateau surélevé, un cheminement piéton.

Le coût de l'opération a été évaluée à 104 842,05 € HT et la subvention au titre du CTR 2017-2020 à 50 000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'opération présentée qui s'inscrit dans la stratégie d'aménagement et de développement durable du territoire communautaire – Thématique « Promotion d'un développement durable du territoire ».

- **APPROUVE** le plan de financement.

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire, au titre des contrats territoires Région 2017/2020, d'un montant de 50 000 €.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

##### 2.2.1.2 – Rénovation de la salle culturelle Jean Varnier

Cette opération s'inscrit dans l'axe stratégique « soutenir l'animation du territoire » - thématique « Développement de l'offre sportive, culturelle et associative ».

Les enjeux suivants sont poursuivis :

L'opération a été estimée à 50 518,66 € HT pour une subvention prévisionnelle au titre du CTR 2017-2020 de 36 915 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'opération présentée qui s'inscrit dans la stratégie de soutien à l'animation du territoire – Thématique « Développement de l'offre sportive, culturelle et associative ».

- **APPROUVE** le plan de financement présenté.

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire, au titre des contrats territoires Région 2017/2020, d'un montant de 36 915 €.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

##### 2.2.2 – Au titre du FEAMP (Fonds Européen pour la Pêche et les Affaires Maritimes)

La commune a déposé au titre du FEAMP un dossier de demande de subvention afin de financer les travaux de réhabilitation de la zone aquacole de Lyarne.



Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'opération présentée.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation de la zone aquacole de Lyarne dans le cadre de la demande de subvention déposée au titre du FEAMP

|   |                 |                 |
|---|-----------------|-----------------|
| Total des dépenses d'investissement     |                 | 391 412,98 € HT |
| Total des dépenses éligibles au FEAMP   | 256 787,98 € HT |                 |
| Total des recettes                      |                 | 256 787,98 € HT |
| - FEAMP                                 | 154 072,78 € HT |                 |
| - Part. Etat                            | 15 656,52 € HT  |                 |
| - Part. Région                          | 35 701,08 € HT  |                 |
| - Part. Association Syndicale de Lyarne | 51 357,60 € HT  |                 |
| + commune (185 982,60 €)                |                 | 134 625,00 € HT |
| Totaux                                  |                 | 391 412,98 € HT |

- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter la subvention auprès du FEAMP.

### III – PERSONNEL COMMUNAL MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

#### 3.1 – CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL À TEMPS NON COMPLET (28,66 H/ SEMAINE) ET SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL À TEMPS NON COMPLET (21H/SEMAINE)

Madame le Maire explique qu'en fonction de la reprise en interne des prestations de nettoyage de certains bâtiments communaux, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail d'un agent qui travaille actuellement à temps non complet (21 heures par semaine).

L'augmentation du temps de travail a été calculée sur la base de 28,66 heures/semaine et prendra effet à compter du 1er Novembre 2017.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet (28,66 h / semaine), à compter du 1er Novembre 2017.
- **DÉCIDE** de procéder, parallèlement à cette création de poste, à la suppression d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet (21 h / semaine).
- **DIT** que les crédits nécessaires ont été prévus au budget 2017.

#### 3.2 – CRÉATIONS DE TROIS POSTES D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION

En raison du non-renouvellement des contrats aidés et pour continuer à assurer le bon fonctionnement des services, Madame le Maire invite l'Assemblée à créer trois postes d'Adjoint d'Animation Territorial.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de créer, à compter du 1er Octobre 2017 :
  - un poste d'adjoint territorial d'animation non titulaire, à temps complet, au Centre Municipal d'Accueil « Les Farfadets ».
  - deux postes d'adjoint territorial d'animation non titulaire, à temps non complet, au Centre Municipal d'Accueil « Les Farfadets ».
- **FIXE** la rémunération de ces agents sur les bases suivantes : poste à temps complet et temps non complet : Indice Brut 347, Indice Majoré 325.
- **CHARGE** Madame le Maire de prescrire par arrêté les dispositions concernant les recrutements.

### IV – CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ – EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DES ACTES SIGNATURE D'UNE CONVENTION ÉLARGIE (ACTES LIÉS À LA COMMANDE PUBLIQUE ET À L'URBANISME) ET D'UN AVENANT N° 1 (ACTES BUDGÉTAIRES)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention élargie et de l'avenant n°1 relatifs à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

### V – INTERCOMMUNALITÉ

#### 5.1 – PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ – RAPPORT DE LA CLECT 2017

La CLECT est chargée d'évaluer le montant des charges transférées des communes vers l'EPCI afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation (AC) versée par la communauté à ses communes membres.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** le rapport 2017 de la CLECT de la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz ».

#### 5.2 – SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE – ATLANTIC'EAU – RAPPORT 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET RAPPORT D'ACTIVITÉS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DONNE ACTE** de la communication du rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et du rapport d'activités 2016.



**S.A.R.L Bati M.T**  
Construction & Rénovation

Mofreita . T  
Tél. 02 53 79 91 59 / 06 22 81 04 93  
Email : sarl.bati.mt@outlook.fr

20 rue de la Source  
Les Moutiers en Retz  
44760



*Pépinière* *Paysagiste*

**AtlAntic JArدين**

*Pépinière* - Laurent Trouillard | *Paysagiste* - Fabrice Dousset  
port. 06 61 03 31 02 | port. 06 99 54 19 70  
arbres, arbustes, création, entretien,  
palmiers, fruitiers | dallage, éclairage...

La Rairie - 44760 Les Moutiers en Retz  
**Tél. 02 40 21 93 96 - [www.atlanticjardin-pepinieres.fr](http://www.atlanticjardin-pepinieres.fr)**



**JOLLY CHARPENTE**  
Travaux Maritimes  
Charpente - Ossature Bois

ZA Les Jaunins - 44580 Bourgneuf en Retz  
Tél. 02 40 21 42 40  
**[www.jolly-charpente.com](http://www.jolly-charpente.com)**

**LEURL ARDOIS ALAIN**  
*Entreprise & Particulier*



SERRURERIE • MÉTALLERIE • FORGES

- PORTAILS • AUTOMATISME
- GARDE-CORPS • ESCALIER

ZI du Moulin Neuf - 44760 LA BERNERIE EN RETZ  
**Tél. 02 40 82 73 33 - Fax 02 51 74 61 27**

**POMPES  
FUNÈBRES**  
*Allain*

SALONS FUNÉRAIRES  
ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES  
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE  
CONTRATS OBSÈQUES

16, rue de Nantes - 44320 ARTHON-EN-RETZ  
Tél. 02 51 74 57 94  
Ag 98044306

35, rue Jean du Plessis - 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ  
Tél. 02 40 64 61 07  
Ag 200044333

1 rue de la Taillée - 44580 BOURGNEUF-EN-RETZ  
Tél. 02 40 21 93 30  
Ag 200044328

**Allais Joseph SARL**  
Travaux Publics,  
Particuliers & Agricoles



joseph.allais@wanadoo.fr  
[www.allaisjoseph.fr](http://www.allaisjoseph.fr)

**La Corbeillière - 44210 Pornic**  
**Tél. 02 40 82 00 87**  
Fax 02 40 82 85 03

**PATRICE  
ENTRETIEN & VITRERIE**



Bel Essor - Le Clion sur Mer  
44210 PORNIC

Tél./Fax 02 40 21 70 73  
[patricebeillard@aol.com](mailto:patricebeillard@aol.com)



# La Vie associative

## Union Nationale des Combattants

### Obsèques du président Jean-Yves Jaunet



Jean-Yves Jaunet 1954-2017

En ce début d'automne, le samedi 21 octobre, sous un ciel venteux, pluvieux, entrecoupé de nuages et soleil, nous avons rendu un dernier hommage et accompagné dans son dernier voyage notre président Jean-Yves Jaunet.

Les membres de l'UNC des Moutiers en Retz étaient tous présents ; vingt et un porte-drapeaux ainsi que le fanion de la fédération, porté par Alain Tanguy, avaient pris place dans le cœur de l'église Saint-Pierre des Moutiers en Retz pour un office religieux célébré par le Père Paul Gouy.

Jean-Yves avait intégré l'école militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan en 1975. Son classement de sortie en août 1977 lui permit de choisir l'arme du train. Par la suite, il sera affecté dans différents bureaux logistiques de l'état-major, à St-Germain-en-Laye, en région territoriale à Bourges et à la 9<sup>ème</sup> division d'infanterie de marine à Nantes.

Ses compétences lui ont valu de participer à des missions d'actions extérieures en ex Yougoslavie, en Bosnie, au Kosovo et en Côte-d'Ivoire.

Homme de confiance, il avait été désigné en 2010 pour organiser

la dissolution de la garnison de Nantes.

Il quitte le service actif en juin 2011, mission accomplie, avec le grade de Colonel.

En 2013, il rejoint notre association, l'UNC, aux Moutiers en Retz et en devient le Président l'année suivante.

Par la suite, il intègre le bureau du conseil d'administration départemental de l'UNC, il sera élu vice-président du secteur du pays de Retz.

Tous ceux qui lui rendent hommage : le vice-président Gilles Guihard pour notre association, Mme Pascale Briand, maire des Moutiers, le lieutenant-colonel Muller, ancien collègue de Jean-Yves, le Président de la fédération départementale Jean-Charles Rolland, sont unanimes à saluer l'humanisme de Jean-Yves, sa grande gentillesse, son respect des autres, son courage. Toujours prêt à rendre service, il était à l'écoute des uns et des autres, n'hésitant pas à se rendre disponible pour les aider. Il avait leur confiance.

Jean-Yves nous a quitté trop jeune, il n'a pas suffisamment profité de sa retraite pourtant bien méritée. La maladie ne lui a laissé aucune chance et pourtant il avait de

nombreux projets pour rendre la vie des citoyens de la commune et de ses amis encore plus agréable. Les anciens combattants étaient sa seconde famille.

Que la paix soit avec toi pour ce long voyage.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et leur famille.

### Commémoration du 11 novembre

C'est sous la pluie et dans le vent, les éléments s'étaient mis au diapason de notre cœur lourd, que s'est déroulée la commémoration du 99<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1914, la première sans notre ami Jean-Yves Jaunet, ordonnateur des précédentes cérémonies. Gilles Guihard, vice président de l'UNC des Moutiers, avait la charge de le remplacer.

Après la lecture du message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, le conseil municipal des enfants a fait mémoire des 35 Monastériens morts pour la France avant que Madame le maire ne dépose une gerbe au pied du monument aux morts. À l'issue d'une minute de silence, l'hymne national entonné par les participants a clôturé la cérémonie.



La commémoration du 11 novembre 2017



## L'AMPRI Association Monastérienne de Protection face aux Risques d'Inondation

Tempête Xynthia : bientôt 8 ans...



MULON ANTI SUBMERSION MARINE DU LANCASTRIA

Presque 8 années ont été nécessaires avant de pouvoir démarrer les travaux destinés à protéger notre commune des risques de submersions marines.

Huit ans de longues procédures menées conjointement par notre municipalité, la communauté d'agglomération de Pornic, les services de l'Etat et nous-mêmes, association d'habitants des Moutiers. Les travaux ont démarré quasi simultanément sur tous les sites

concernés (port du Collet, coef Barraud, boulevard de l'Océan, Pré Vincent et site de l'Hermitage). La date d'achèvement dépendra des difficultés rencontrées.

Enfin, peut-être la perspective de nuits plus sereines lors des annonces de tempête et d'une importante limitation des dégâts pouvant être occasionnés. Les ouvrages protégeront non seulement les habitations situées dans la zone de vulnérabilité mais aussi les infrastructures communales que nous tous apprécions (promenade du front de mer, sentier côtier, club nautique, routes et parkings). Il est donc important que chaque habitant se sente concerné par ces travaux et que les gênes occasionnées durant leur déroulement et/ou par la mise en place des protections (batardeaux) lors des avis de tempête qui modifieront la circulation piétonne et des véhicules, soient comprises et respectées.

Au début du printemps 2018, notre commune devrait donc offrir un nouveau visage de son littoral.

**Contacts association : [annie.avenard@gmail.com](mailto:annie.avenard@gmail.com) - [ampriauxmoutiersenretz@gmail.com](mailto:ampriauxmoutiersenretz@gmail.com)**

## Les Mercredis de Prigny

Cette année 2017, le jeudi 22 juin, pour la fête de la musique offerte aux enfants de l'école Eric Tabarly, la compagnie Loulilop, avec ses deux musiciens, a fait découvrir aux écoliers leur spectacle musical très enjoué.

En juillet et août, 1340 personnes sont venues écouter les 9 concerts programmés, avec des instruments très variés : flûte traversière, quatuor de guitares, l'ensemble musical Henri Vauloup avec son orgue, violon et piano, duo de violoncelles, musique orientale (de l'Anatolie aux Balkans), musique médiévale (en route pour Compostelle), bandonéon et guitare, chant choral, et pour finir la musique des Andes avec Kantuta.

Le nouveau parking sud à disposition des spectateurs ainsi que les travaux sur la route d'Arthon ont permis d'améliorer le stationnement et le cheminement sécurisé des piétons vers la chapelle.

[www.lesmercredisdeprigny.fr](http://www.lesmercredisdeprigny.fr)



Les visites libres ou guidées les mercredis après-midi de l'été ont été effectuées par les bénévoles de l'association. 939 visiteurs ont été accueillis, dont, dont 374 lors des 2 journées du patrimoine en septembre.

Encore merci aux nouveaux bénévoles qui nous ont rejoints.



## L'association Patrimoine Marche de Bretagne Marais breton

Le 1<sup>er</sup> août 2017, l'association Patrimoine Marche de Bretagne Marais Breton a célébré ses 20 ans d'existence. La traditionnelle assemblée générale du matin a été suivie d'un apéritif et d'un repas, le nouveau président François Adam a remercié chaleureusement l'ancien président Gérard De Cayeux qui devient président d'honneur.

Dans l'après-midi, un diaporama humoristique, grande rétrospective de la vie de l'association depuis

ses débuts, a été présenté aux nombreux invités et adhérents qui avaient répondu présents.

Une nouvelle association est née, issue de notre association (P.2M.B.) et de l'association Richesses Patrimoniales et Naturelles et Défense de la Côte (R.P.N.D.C.) de la Bernerie-en-Retz.

L'Association pour la Chatte, bateau Amphidrôme de la Baie de Bourgneuf (A.C.A.B.), a pour projet ambitieux la reconstruction de ce



bateau emblématique de la baie de Bourgneuf.

Pour connaître l'avancée de ce projet il est possible de contacter son président Henri De Cayeux.

Mail : [henridecayeux@yahoo.fr](mailto:henridecayeux@yahoo.fr) - Tel : 02 40 26 42 27

## Les Journées Monastériennes (LJM)



L'association Les Journées Monastériennes a organisé en juillet et août deux soirées crêpes et galettes saucisses, qui ont eu un franc succès.

Soirée bretonne avec Hêregh : les nombreux amateurs d'An Dro et de gavottes se sont régalé tout à la fois de musique et de danse et de nos crêpes et galettes.

La recette de ces animations a été intégralement reversée à l'association AFM-Téléthon.

L'insuffisance d'inscriptions sur la commune a conduit l'association LJM à annuler la journée Téléthon 2017 aux Moutiers. Elle l'a fait avec regrets mais en étant certaine que la générosité des Monastériens ne se tarira pas. Depuis 2001, cette générosité a permis de soutenir la lutte contre les maladies génétiques rares en contribuant au versement de plus de 50 000 € à l'association AFM-Téléthon.





## Le Sourire Monastérien

Le 4 septembre 2017 : À la reprise de nos activités, tous étaient heureux de se retrouver après deux mois de vacances.

Le 9 septembre : L'association a eu quelques inscriptions lors de sa participation au forum des associations.

Le 1<sup>er</sup> décembre : L'association organisait une sortie Cinéma sur Nantes.

Le 17 décembre : Le marché de Noël organisé par notre association a fait le plein d'exposants.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 12 janvier 2018 dans la petite salle Jean Varnier. Elle sera suivie d'un repas.



Pour rejoindre notre association, merci de contacter notre présidente :

**Madame COEN UREL Henriette**  
au 02 51 74 68 07

## L'élan Monastérien

### Section Pétanque



Les concours d'été de cette année ont vu 301 équipes (602 joueurs) se rencontrer sur les terrains de la route de Prigny.

Le vide-greniers de cette année a été une réussite totale, presque la totalité des emplacements était occupée.

Le Grand prix de la ville a réuni 65 équipes (130 joueurs).

Les concours internes sont terminés pour cette année et les récompenses seront remises lors de l'Assemblée Générale.

**Pour tous renseignements :**  
**Tél. : 02 40 21 28 55**  
**La Présidente : C. Coeslier**

## Club Nautique

Malgré des conditions climatiques plutôt défavorables avec vent et pluie, l'activité estivale du Club Nautique des Moutiers-en-Retz s'est déroulée de manière satisfaisante, tant sur plan sportif que sur le plan associatif. Le nombre de stagiaires a même été légèrement supérieur à l'an passé. C'est le matériel qui a souffert plus que les navigateurs et navigatrices ! La fête du club a été un succès avec ses désormais célèbres régates d'OFNI et jeux de vase.

La fin de l'été ne signifie pas l'arrêt des activités nautiques bien au contraire. Les belles journées de septembre et octobre ont permis le bon déroulement des activités de voile scolaire et des sorties de groupe en sport-loisirs le

samedi. Cette dernière activité connaît un véritable engouement et le nombre de candidats à ces journées devient supérieur à nos possibilités matérielles d'accueil. Un appel est lancé pour l'utilisation de nouveaux supports. Ces deux activités se sont poursuivies selon les conditions météorologiques jusqu'au début du mois de décembre.

Est venue ensuite la petite trêve hivernale, consacrée à l'entretien et à la réparation du matériel.

Une nouvelle année commencera le 27 janvier 2018 avec la traditionnelle Galette des Rois. Les activités nautiques (voile scolaire et voile du samedi) reprendront dès la fin du mois de février.





## Les Retz' Chauffeurs

L'association les Retz' Chauffeurs recherche sur les Moutiers en Retz des conducteurs de véhicules pour son activité de déplacements accompagnés solidaires.

**Merci de vous faire connaître au  
06 74 90 20 98.**



**LES RETZ'CHAUFFEURS**  
DÉPLACEMENTS ACCOMPAGNÉS SOLIDAIRES

## Sûrya Yoga

L'association Sûrya yoga a le plaisir de proposer la pratique du Hatha yoga aux Moutiers en Retz, petite salle Jean Varnier.

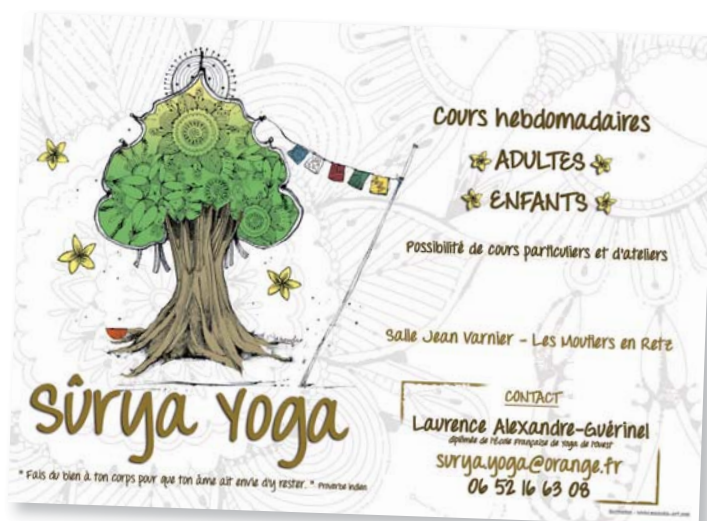
Les cours sont dispensés par Laurence Alexandre-Guérinel diplômée de l'Ecole Française Du Yoga de l'Ouest (E.F.Y.O).

Les cours adultes sont multiniveaux dans des séances où chacun est à même de vivre une pratique permettant de travailler en conscience sur le corps et le souffle. Ils accueillent tout naturellement les femmes enceintes qui souhaitent pratiquer en attendant bébé.

Il est encore possible d'accueillir de nouveaux adhérents sur certains cours.

Un cours d'essai gratuit est proposé par l'association afin de pouvoir découvrir l'activité et l'enseignement proposé.

**N'hésitez pas à nous contacter au 06 52 16 63 08 ou par courriel à l'adresse suivante [surya.yoga@orange.fr](mailto:surya.yoga@orange.fr)**



## Club de Tennis des Moutiers en Retz

Pour la première fois, le club a organisé cet été deux journées de défi autour de jeux d'adresse ouvertes à tous, la doyenne avait plus de 80 printemps. La participation et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

La période estivale est terminée, toutefois, à l'occasion d'une belle journée, une envie de jouer au tennis ? Pas de problème, vous pouvez réserver votre cours au : 06 52 31 07 58



Réservation Gratuite aux membres du club jusqu'au 31/12/2017. Pensez à adhérer ou renouveler votre adhésion pour 2018.

Les avantages de l'adhésion : accès gratuit et réservation facile via internet en dehors de la période estivale (Juillet et Aout).

**Pour tous renseignements :**  
**J.C BORDIER - 1 Rue Félix Guillou 44760 Les Moutiers en Retz**  
**Tel : 02 53 79 02 75 - 06 14 35 45 59**

## Paroisse

### Saint Jean-le-Baptiste-en-Retz

**Noël :** Une veillée de Noël sera célébrée dimanche 24 décembre à 18h dans l'église des Moutiers en Retz.

**Horaires des messes :** Une messe est célébrée dans l'église des Moutiers les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches du mois à 9h30. En semaine, de la Toussaint à Pâques, la messe est célébrée les lundis à 9h30 et les jeudis à 18h15 chez les sœurs de la Providence.

**Permanence d'accueil** tous les vendredis de 10h15 à 11h30 au presbytère des Moutiers 22 rue de l'Abbé Maillard.



## ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

COUVERTURE - CARRELAGE - CLÔTURE - DALLAGES

# Gilles LAMIS

33 route de Moraudeau  
44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ

Tél./Fax 02 40 82 19 93

Port. 06 22 95 94 86



TOUT AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

## Dépannage informatique

Jérôme Descoins

02 40 64 73 68

06 83 07 14 65

**Microsoft**  
**CERTIFIED**  
Professional

La Bernerie / Les Moutiers



MAÇONNERIE  
TERRASSEMENT  
COUVERTURE

Neuf et Rénovation

## Sarl Caillaud Frédéric

86 route de la Bernerie  
44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ  
Tél./fax : 02 51 74 64 68  
Port. 06 08 75 18 67  
E.mail : sarlcaillaud@orange.fr

## Maçonnerie



## GUILLOU Joseph

25, rue de la Source  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Tél. : 02 40 82 79 14

Carrelage - Placoplatre - Couverture

## RETZ ELEC'

PIERRE Simon

### ELECTRICITE GENERALE

NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE 7/7  
CHAUFFAGE - VENTILATION

TEL : 06.18.90.31.39 / 02.51.74.50.87

4 IMPASSE MAGELLAN  
44760 LES MOUTIERS EN RETZ  
retzelec@gmail.com



## CARRELAGE

## DALLAGE

## FAIENCE

02 40 82 80 09

06 60 20 37 54

cedric.lebec@gmail.com

44760 Les Moutiers en Retz

## Moutiers Plomberie

06 76 55 77 53

moutiers-plomberie@orange.fr

Sylvain Le Men

4 chemin de la Sapinière  
44760 Les Moutiers en Retz

# PINSON et FILS

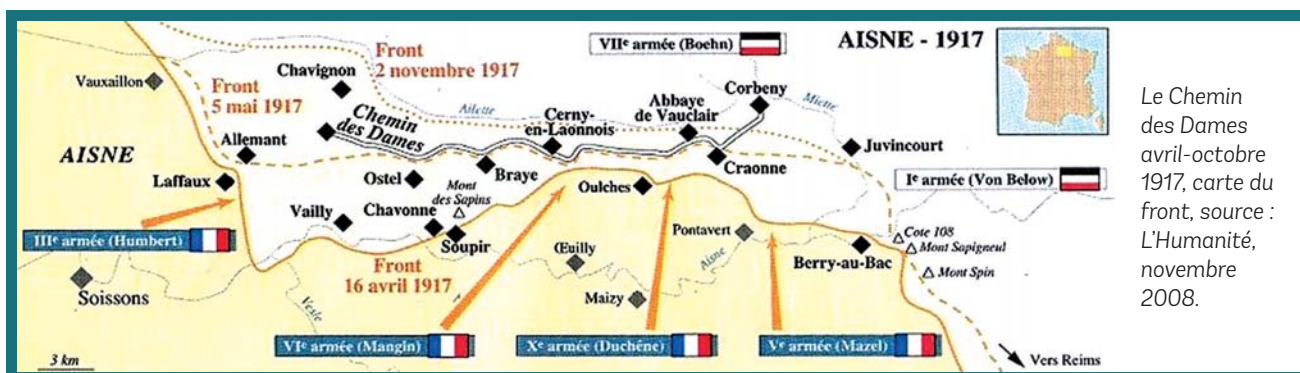
47, route du Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz

## MAÇONNERIE

## CARRELAGE - COUVERTURE

Port. 06 22 51 19 83

## L'année 1917 : Il y a cent ans, 1917 : La fatigue des peuples



Le Chemin des Dames avril-octobre 1917, carte du front, source : L'Humanité, novembre 2008.

Qualifiant l'année 1917 d'année de la « fatigue des peuples » la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, dans son message du 11 novembre 2017, reprend une expression de l'historien Pierre Renouvin : « Les politiques de guerre des gouvernements ne sont pas en harmonie avec la fatigue des peuples. »<sup>1</sup> Sur le théâtre des combats terrestres, le Chemin des Dames est un échec sanglant qui engloutit des centaines de milliers d'hommes. Après les bains de sang de Verdun et de la Somme, les pertes ne sont plus jugées acceptables par l'opinion publique et les combattants. Le volet maritime du conflit est moins couteux en vies humaines mais la guerre sous-marine se rapproche des côtes du département. L'entrée en guerre des États-Unis est de nature à faire peser la balance en faveur des alliés, mais en Russie, la fatigue des peuples a raison du régime tsariste et la défection du pouvoir révolutionnaire contribue à prolonger la guerre.

### La lassitude des poilus

L'année 1916<sup>2</sup> s'est achevée avec la montée d'un sentiment de lassitude chez les poilus. Ni la victoire ni la paix ne semblent proches. La Marne en 1914 et Verdun en 1916, la « mère des batailles », s'inscrivent dans une stratégie défensive : « on ne passe pas ! ». La bataille de la Somme a vu l'armée française passer à l'offensive, mais les résultats sont décevants. Le 25 décembre 1916, Nivelle remplace Joffre à la tête des armées.

Au début de l'année 1917, le front français est marqué par des avancées britanniques sur la Somme en février. On parle de plus en plus d'une grande offensive pour le printemps. En Europe continentale, la Roumanie subit l'attaque des troupes austro-allemandes. Dans la bataille de l'Atlantique, les Allemands proclament la guerre sous-marine totale, ce qui provoque la rupture des relations diplomatiques entre le Reich et les États-Unis.

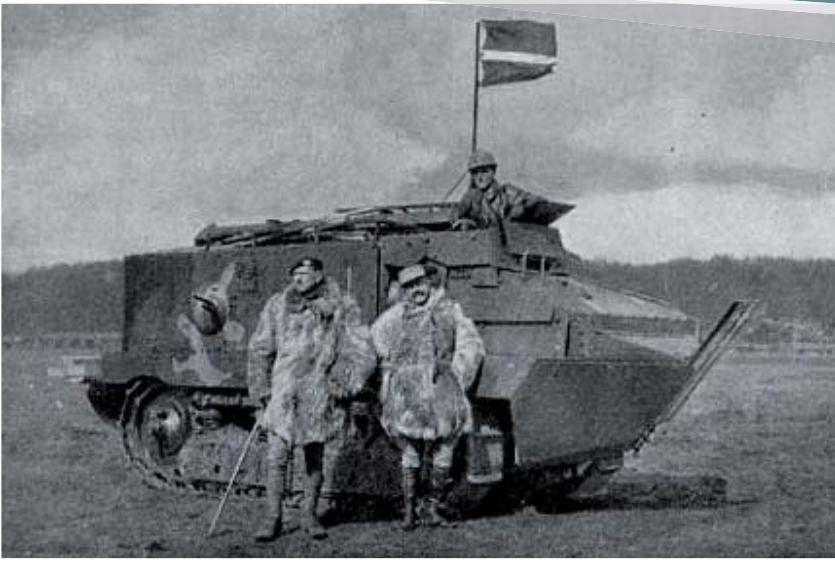
Dans les gourbis, on commence à parler de la grande attaque qui doit faire éclater définitivement la résistance de l'Allemagne. Le 9 avril, les Britanniques du groupe d'armée du Nord lancent l'offensive en Artois. La technique des tirs de barrage roulant, déjà utilisée dans la Somme, est améliorée, obligeant l'ennemi à se terrer dans les tranchées et permettant l'avance alliée moins menacée par les mitrailleuses. Le 12 avril, les Canadiens s'emparent de la crête de Vimy. Ces combats, qui vont se poursuivre, forment diversion pour l'offensive projetée sur le front de l'Aisne.

### Le Chemin des Dames

L'idée du nouveau commandant en chef Nivelle, est de percer le front allemand sur le Chemin des Dames au nord-ouest de Reims, les forces françaises sont concentrées sur un front de 30 à 40 km. Des reconnaissances sont effectuées par le génie dans des circonstances particulièrement dangereuses en raison des

(1) Pierre RENOUVIN : L'opinion publique et la guerre en 1917, Revue d'histoire moderne et contemporaine, 1968

(2) Voir l'article consacré par Jean-Yves JAUNET à l'année 1916 dans le bulletin municipal de l'hiver 2016.



Char d'assaut Schneider ayant participé à l'offensive du 16 avril 1917 au Chemin des Dames. Source : l'illustration du 19 mai 1917

intenses bombardements préalables à l'attaque. Le 11 avril, le secteur de la ferme de Metz, tenue par les Allemands à Moussy-sur-Aisne, est l'objet de tirs de barrage sous lesquels **Louis MANDIN**, cultivateur au Bourg des Moutiers, maître ouvrier au 10<sup>e</sup> régiment du génie, est grièvement blessé en reconnaissant les positions ennemies. Il est cité à l'ordre du 20<sup>e</sup> corps d'armée. La V<sup>e</sup> armée du général Magel fait partie du dispositif, elle est associée à 200 chars d'assaut Schneider et Saint-Chamond. La date projetée pour l'attaque est le 14 avril, mais elle est repoussée au 16 en raison du mauvais temps. Au matin du 16, les éléments ne se sont pas calmés. Sous la pluie et la neige, dans le vent cinglant, les

colonnes d'assaut se forment. À 6 heures du matin, après un intense barrage d'artillerie, les hommes s'élancent à l'assaut du plateau : « c'est la dernière » entend-on, « à cul les Boches ! » à 7 heures, la bataille est perdue. De leurs positions en surplomb, les mitrailleuses allemandes fauchent les deux tiers de la première vague d'assaut. De Cerny à Craonne, les casemates ennemies du plateau et les nids de mitrailleuses insuffisamment affectés par la préparation d'artillerie ne laissent aucune chance aux assaillants. En une semaine, les pertes s'élèvent à 134 000 hommes dont 30 000 tués. Nivelles avait promis une offensive victorieuse de 24 heures.

L'un des secteurs cruciaux du front

se situe à Berry-au-Bac et au pont de Sapigneul. Les Allemands y avaient percés les lignes françaises le 4 avril, s'emparant d'une partie des plans de l'offensive projetée. Le passage de l'Aisne et le contrôle des points hauts entre le Chemin des Dames et les Monts de Champagne est vital. Les chars français y sont engagés aux premières heures de la matinée du 16 avril, c'est leur première utilisation dans l'armée française et un échec. Des 128 chars engagés, 57 sont détruits et 64 hors de service.

Le 17 avril, au 2<sup>e</sup> jour de l'offensive Nivelles, le 251<sup>e</sup> RI combat pour la conquête du pont de Sapigneul, c'est là que **Joseph BARRÉ**, 36 ans, cultivateur de Prigny est



Joseph BARRÉ 1881-1917 (de Prigny)  
Soldat tué au combat du Pont de Sapigneul le 17 juin 1917.  
Source archives familiales



Tranchée au Chemin des Dames (printemps 1917). Source : Historyweb



Pont de Sapigneul (printemps 1917)  
Source : carnet du général Mangin,  
document Gallica

# d'hier à aujourd'hui

mortellement touché par des éclats d'obus.

Le 20 avril, l'offensive est suspendue et ne reprend qu'au début mai. Le 15 mai, Nivelles est remplacé par Pétain à la tête de l'armée française et Foch devient chef d'État-major.

On continue à se battre sur les sites stratégiques. La ferme d'Hurtebise près de Craonne, est l'un de ceux là. Haut-lieu de combats depuis 1914, sans cesse prise et reprise par les belligérants, l'ennemi y est repoussé le 25 avril par le 4<sup>e</sup> régiment de zouaves. **Théodore FOUCHER**, de Prigny,



Théodore FOUCHER 1895-1962  
(de Prigny) Zouave blessé à la ferme  
d'Hurtebise le 25 avril 1917.  
Source archives familiales



Plaque de la ferme d'Hurtebise à la gloire du 4<sup>e</sup> régiment de zouaves auquel appartient Théodore Foucher, photo Eric Le Maître, blog grandeguerrre 1418

(3) Citation du 29 août 1916 à l'ordre du régiment.

« zouave remarquable de cran et de sang-froid »<sup>3</sup> y est blessé par un éclat d'obus.

Le 18 mai, l'artilleur **François BILLET**, 31 ans, jardinier au Bourg des Moutiers en 1913, est tué au combat de la ferme de Beuregard à Baslieux-lès-Fismes. Il appartenait au 266<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne. Un autre artilleur, **Alexandre GUILBAUD**, cultivateur à Prigny, soldat au 86<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde en action au Chemin des Dames, est blessé le 5 juin.

Du 20 mai à fin juin, des mutineries éclatent et les offensives sont suspendues début juin. La fatigue des peuples commence par celle des combattants. Les mesures de Pétain en faveur des hommes, et notamment l'assouplissement du régime des permissions n'interviennent qu'après un durcissement des mesures disciplinaires. La répression pourtant a peu à voir avec celle des années 1914-1915. Les fusillés de 1917 ne sont pas été absents des commémorations de 2017.

À l'arrière, la pesanteur des deuils et des souffrances des familles s'accroît. L'inertie rurale en atténue sans doute ici l'expression mais pas le poids. La fatigue des peuples n'épargne pas les campagnes.

## L'Amérique entre en guerre

Le 15 mars, le tsar Nicolas II abdique et la Russie n'est plus en mesure de poursuivre la guerre dans le cadre de la Triple Entente. Le 6 avril, l'Amérique du président Wilson entre en guerre auprès de la France et de l'Empire britannique.

Le corps expéditionnaire américain atteindra 2 millions d'hommes à la fin de la guerre, 200 000 d'entre eux transitent par Saint-Nazaire et l'estuaire de la Loire. La protection des convois contre les sous-marins allemands nécessite la mise en œuvre d'installations militaires prises en main par les nouveaux alliés. Les sammies s'implantent au centre des dirigeables de Paimboeuf, à la base d'hydravion du Croisic et à la base aéronavale de Fromentine. À l'entrée de l'estuaire, un ancien navire transbordeur du *Titanic* transformé en dragueur de mines, patrouille, surmonté de son ballon captif. La guerre a atteint les côtes du département. Les ballons et les hydravions américains survolent le pays de Retz.



L'arrivée des Sammies Américains à Saint-Nazaire

Sur le front lorrain, les combats n'épargnent pas l'infanterie. **François BLANCONNIER**, 21 ans, cultivateur à la Croix, est blessé aux combats de la forêt d'Apremont, il meurt à l'hôpital de Commercy le 17 juin. Il appartenait au 20<sup>e</sup> RI. **Louis LE MAREC**, 38 ans, carrier au Bourg des Moutiers, du 83<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale, disparaît au combat le 21 juin près de Pont-à-Mousson.



Le patrouilleur démineur *Nomadic* et son ballon captif dans l'estuaire de la Loire  
Dessin de René Pinard

À la fin de l'été, le 106<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied occupe le secteur de Vauxaillon, à l'ouest du Chemin des Dames. Le 24 septembre, le chasseur **Honoré LAMBERT**, cultivateur au Collet, est blessé par un éclat d'obus, ce qui lui vaut une citation à l'ordre du bataillon. Le 24 octobre, Pétain lance une

offensive dans ce secteur. La bataille de la Malmaison où se distinguent les chasseurs alpins et les chars, enfin employés efficacement, est un succès qui permet la reprise de nombreuses crêtes du Chemin des Dames.

Le 14 octobre, **Jean-Marie PREVENCHER**, cultivateur au Bourg des Moutiers, servant d'artillerie au 270<sup>e</sup> RA, est gravement blessé par l'explosion d'un obus dans le secteur de Saint-Quentin, au nord du Chemin des Dames, il est cité à l'ordre du régiment. Il avait été versé dans l'artillerie en raison de plusieurs blessures qui le rendaient inapte à l'infanterie. Le mouvement inverse, qui voit des hommes d'autres armes affectés dans l'infanterie, est toujours affaire disciplinaire. Le sort du fantassin, et les poilus ne l'ignorent pas, n'est pas éloigné du statut de mort en sursis.

### Le contexte politique de l'année 1917

Du point de vue politique, l'heure est toujours à l'Union sacrée. Deux hommes dominent la période, un

avocat nantais et un médecin vendéen : Aristide Briand est président du conseil jusqu'au 17 mars, c'est un homme de dialogue qui n'hésite pas à prendre le risque d'envisager des compromis de paix qui ne manquent pas en cette année 1917. En septembre, son successeur est sollicité pour empêcher les contacts officieux qu'il noue et qui inquiètent : parler de paix confine pour certains à l'entente avec l'ennemi sinon à la trahison. L'heure n'est pas à la paix et le sera encore moins avec l'arrivée de Clemenceau à la tête du gouvernement le 16 novembre. Président du conseil et ministre de la guerre, son mot d'ordre est la guerre intégrale et la victoire : « Un jour, de Paris au plus humble village, des rafales d'acclamations accueilleront nos étendards vainqueurs, tordus dans le sang, dans les larmes, déchirés des obus, sublime évocation de nos grands morts. »<sup>4</sup>

Patrice Pipaud

À la mémoire de mon grand-oncle  
Paul Louet, 19 ans, canonnier au  
33<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne,  
tué près de sa batterie au  
Bois du Beau Marais, entre Craonne  
et l'Aisne le 6 mai 1917.

À la mémoire de Jean-Yves Jaunet,  
qui a redonné vie et mémoire au sacrifice  
des poilus de notre commune.



(4) Georges CLEMENCEAU, déclaration au Sénat, 20 novembre 1917.



# Les informations pratiques

## Les démarches administratives se font uniquement en ligne !

A compter du 2 novembre 2017, il n'y aura plus d'accueil physique aux guichets de la préfecture de la Loire-Atlantique et des sous-préfectures de Saint-Nazaire et de Chateaubriant-Ancenis pour les démarches liées aux cartes grises et aux permis de conduire (c'était déjà le cas pour les cartes nationales d'identité et passeports depuis mars 2017). Chaque usager devra faire ses démarches en ligne. Avantages : une simplification administrative et un gain de temps puisque les démarches pourront être faites 24h/24 et 7j/7.

A partir du lundi 2 novembre 2017, les démarches liées à l'immatriculation des véhicules et aux permis de conduire devront être réalisées uniquement en ligne. Plus besoin de se déplacer en préfecture, il suffit, grâce à son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, de créer un compte sur : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Il est également possible de se connecter directement grâce à son compte FranceConnect. Ce service public propose à tout usager d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant les identifiants de l'un de ses comptes existants : ameli.fr, impots.gouv.fr, identité numérique de LaPoste...

De nouvelles démarches plus simples et plus rapides

Une fois cette étape préalable effectuée les usagers peuvent se laisser guider et remplir leur formulaire en ligne étape par étape quel que soit le motif de la demande. A l'issue de la validation de la demande en ligne, l'utilisateur recevra un courriel confirmant l'enregistrement de sa demande.

Les usagers pourront également suivre l'état d'avancement de leur demande de son enregistrement jusqu'à la mise à disposition du titre. Lorsque le dossier est instruit, un courriel informe l'utilisateur de son traitement. Qu'il s'agisse d'une première demande ou de renouvellement, le titre est adressé directement au domicile du demandeur ou à la mairie pour les cartes nationales d'identité ou les passeports.

**Plus d'infos :**

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actualites/Vos-demarches-administratives-se-font-uniquement-en-ligne-!>

## Du nouveau dans l'offre de services de santé aux Moutiers en Retz

**Infirmières et infirmier de la Maison médicale**

**02 40 82 76 71**

**2, place de l'Eglise Madame**

M<sup>me</sup> Aline BLUTEAU

M. Jean-Baptiste COULON

M<sup>me</sup> Claire BLANCHARD

M<sup>me</sup> Laetitia JANTZEN

*Permanence du lundi au vendredi de 7h30 à 8h00 et de 15h30 à 16h00 vous accueillent sur rendez-vous.*

*Soins possibles à domicile.*

**Infirmières libérales**

**02 51 74 68 09**

**11 rue de l'Abbé Maillard**

06 15 28 08 70

M<sup>me</sup> Cécile BOENNEC

M<sup>me</sup> Anne-Lyse NAGEL

Mail : [infirmieres.moutiers@gmail.com](mailto:infirmieres.moutiers@gmail.com)

*Soins à domicile ou au cabinet.*

**Ostéopathe praticien de la reconnexion**

**02 40 80 95 77**

**06 63 37 80 39**

M. Richard CHARRIER

Route Verte – en direction du Port du Collet

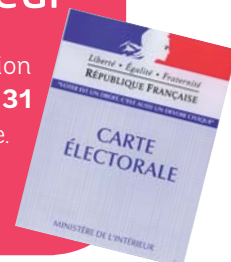
*Soins à domicile ou au cabinet.*

## Recensement à 16 ans

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui permettra d'être convoqué à la Journée de Citoyenneté.

## Carte d'électeur

**Date limite** d'inscription sur les listes électorales **31 décembre 2017** en Mairie.





Location et Vente de Mobil-Homes

**La plus belle façon de vivre vos vacances !!!**

Le Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz • Tél. 02 40 82 79 78  
[info@campinglesbrillas.com](mailto:info@campinglesbrillas.com) - [www.campinglesbrillas.com](http://www.campinglesbrillas.com)

# DOM TOUTES MAINS

**LES MOUTIERS EN RETZ 06 15 30 09 73**



- Petits travaux de bricolage
- Entretien des espaces verts pour particuliers




sarl



## CROSNIER Johann

Maçonnerie Générale et Rénovation,  
 Etanchéité, Couverture, Peinture,  
 Traitement de toiture, Terrassement, Assainissement

14 route du Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz  
**06 51 52 22 45** • [crosnier.johann@yahoo.fr](mailto:crosnier.johann@yahoo.fr)



## SARL DAÏAN Christopher

### Plombier / Chauffagiste

- Installation sanitaire et chauffage
- Rénovation de salle de bain
- Adaptabilité des sanitaires pour personnes à mobilité réduite
- Dépannages et petits travaux
- Ramonage de cheminée

**06 59 11 22 50 - 02 40 64 80 86**  
 16 rue du Collet - **Les Moutiers en Retz**



**BESNIER**  
aménagement



# TERRAINS À BÂTIR

Contact

Service commercial :

**02 40 49 49 32 - 06 84 65 58 17 - 06 80 23 51 63.**

**SAS BESNIER AMÉNAGEMENT**

255, rue de la Renaudière - 44300 NANTES

[b.beaucousin@besnier-amenagement.fr](mailto:b.beaucousin@besnier-amenagement.fr) • [r.haltebourg@besnier-amenagement.fr](mailto:r.haltebourg@besnier-amenagement.fr)

**[www.besnier-amenagement.fr](http://www.besnier-amenagement.fr)**

**OPÉRATION**  
**"QUARTIER ZAC DE TAILLEMOTTE"**  
**LES MOUTIERS EN RETZ**

# AGENDA

## Rendez-vous du 1<sup>er</sup> semestre 2018

### Janvier

#### Dimanche 7

**11h00** - Vœux de Madame le maire salle Jean Varnier.

#### Vendredi 12

Assemblée générale de l'Association Le Sourire monastérien, salle Jean Varnier.

#### Vendredi 19

**17h00** - Assemblée générale de l'Association monastérienne des pêcheurs et plaisanciers (AMPP) salle Jean Varnier.

*En janvier à la bibliothèque : Le « polar » exposition et animations.*

#### Samedi 20

Nuit de la lecture : 18h30 lectures enfants, 19h dîner partagé, 20h lectures adultes. Organisation Bibliothèque municipale.

#### Samedi 27

**10h** - Assemblée générale de l'Union nationale des combattants (UNC) des Moutiers en Retz : salle des Magiciens (Bibliothèque municipale).



### Avril

#### Samedi 14

Journée de sensibilisation à la pollution marine (ouverte à tous) : nettoyage de plage le matin, navigation réservée aux nettoyeurs l'après-midi. Organisation : Club nautique.

#### Dimanche 15

Assemblée générale de l'Amicale de chasse monastérienne petite salle Jean Varnier.

#### Samedi 21

Stage l'après-midi et bal en soirée salle Jean Varnier. Organisation : Moutiers Country & Line.

#### Vendredi 27

**14h30** - Flânerie dans les rues des Moutiers avec Monique Albert. Organisation Bibliothèque municipale sur inscription au 06 64 24 64 77.

#### Dimanche 29

Vide-greniers, place de l'Église Madame, organisation Amicale laïque.

### Mars

#### Samedi 10

Dîner dansant salle Jean Varnier organisation Amicale de chasse monastérienne réservations café du Vignoble et restaurant du Centre. Renseignements 06 70 62 18 00.

#### Samedi 17

Carnaval des enfants, parcours dans le bourg et vente de gâteaux (Amicale laïque).

#### Du 17 au 25

Exposition 4'A à Bourgneuf (commune de Villeneuve-en-Retz) organisée par les Amicales laïques d'Arthon, Bourgneuf, La Bernerie et Les Moutiers.



#### Samedi 24

**20h30** - Soirée théâtre avec la pièce « Oscar » de Claude Magnier, par La compagnie des Debarqués (association La Chapelaine de La Chapelle sur Erdre) ; salle Jean Varnier, organisation Les Décodateurs de la baie. Entrée : adultes 6 €, enfants 3€.

*En mars à la bibliothèque : « Les fables de la Fontaine » exposition et animations.*

### Mai

#### Samedi 5

**15h** - « Bretons et pictons : nos racines celtiques » conférence de Jean-Pierre Rivron bibliothèque municipale

#### Samedi 19

**10h** - Promenade historique des moines et du sel avec Jean-Pierre Rivron (Patrimoine 2 MB). Adultes 3€ contact 06 77 64 51 40

#### Dimanche 20

**14h30** - Promenade historique du Collet avec Jean-Pierre Rivron (Patrimoine 2 MB). Adultes 3€ contact 06 77 64 51 40

#### Samedi 26

**14h** - 5<sup>e</sup> challenge Jean-Claude Coëslier en doublettes, réservé aux licenciés.

### Juin

#### Samedi 2 et Dimanche 3

Gala de danse salle Jean Varnier organisation Fantaisieprod 44 (zumba).

#### Samedis 9 et 23

**10h** - Promenade historique des moines et du sel avec Jean-Pierre Rivron (Patrimoine 2 MB). Adultes 3€ contact 06 77 64 51 40.

#### Dimanches 10 et 24

**14h30** - Promenade historique du Collet avec Jean-Pierre Rivron (Patrimoine 2 MB). Adultes 3€ contact 06 77 64 51 40.

#### Samedi 16

**14h** - Fête de l'école salle Jean Varnier.

#### Samedi 16

Course « La Monastérienne » trail de bord de mer de Pornic aux Moutiers. Organisation : Courir avec.

#### Samedi 23 et Dimanche 24

Foire artisanale, fête de la musique, concert du groupe « Cachemire ».

Rassemblement de Harley Davidson et voitures de sport. Organisation : Courir avec.

#### Dimanche 24

Course « La Monastérienne » et rando. Organisation : Courir avec.

